

Dossier R-3986-2016

Plan d'approvisionnement 2017-2026

Hydro-Québec Distribution



Présentation à la Régie de l'énergie
23 mai 2017

HQD-6, document 1



Prévision de la demande

Scénario centré qui tient compte :

- de l'évolution des composantes démographiques, économiques et énergétiques et des technologies émergentes

Changements de comportements résidentiels maintenus au cours de l'hiver 2016-2017

- Rythme normal de croissance des ventes résidentielles au cours des premiers mois de 2017
- Peu d'écart de prévision de besoins en puissance à l'hiver 2016-2017 et faible croissance par rapport à l'hiver 2015-2016

La prévision du Plan demeure valide

- L'impact du programme de conversion, de 340 GWh en 2018, n'altère pas le Plan

Bilans en énergie et en puissance

En énergie

- Surplus importants sur l'ensemble de l'horizon du Plan, totalisant 113 TWh

En TWh	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Surplus	(13,1)	(13,3)	(12,6)	(11,3)	(12,2)	(11,4)	(10,8)	(9,6)	(9,6)	(9,1)

En puissance

- Diminution des besoins par rapport à l'État d'avancement 2015
- Annulation des démarches en vue d'utiliser la centrale de TCE en pointe

En MW	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026
Puissance additionnelle requise	300	100	500	650	800	900	1 150	1 400	1 650

Contribution des marchés de court terme

Le Distributeur maintient la valeur de 1 100 MW comme contribution des marchés de court terme

- Représente une évaluation maximale de la contribution attendue des marchés voisins et de la zone de réglage, en tenant compte des diverses contraintes des marchés et des interconnexions

Le Distributeur doit acquérir des produits de puissance pour équilibrer son bilan de puissance et respecter le critère de fiabilité

- Le Distributeur s'assure ainsi de la disponibilité de l'énergie en pointe, puisque ses achats d'énergie sont alors considérés avec la même priorité que la charge locale du réseau voisin
- La fiabilité des approvisionnements ne doit pas être mise à risque, les conséquences sur la clientèle pourraient être importantes en période de pointe hivernale

Conversion des réseaux autonomes

Les projets soumis devront respecter quatre critères, en s'avérant :

- techniquement réalisables
- économiquement rentables
- acceptables du point de vue environnemental
- accueillis favorablement par les communautés concernées

Les coûts évités représentent une balise

- L'analyse économique des propositions tient compte de l'ensemble des coûts relatifs à chaque proposition
- Au terme de l'analyse détaillée, les propositions seront classées sur la base de leur coût total